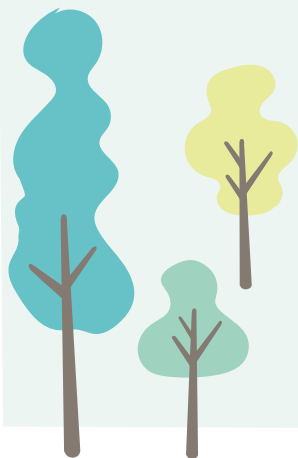


PANORAMA
2022
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
EN ENTREPRISE
AU LUXEMBOURG



Pourquoi un panorama du développement durable ?

En 2022, forts de riches collaborations diverses et variées au service des entreprises, la Chambre de Commerce, IMS et l'INDR ont uni leurs forces pour créer une enquête annuelle destinée aux entreprises luxembourgeoises, afin de faire un état des lieux du développement durable et de la responsabilité sociale des entreprises (RSE).

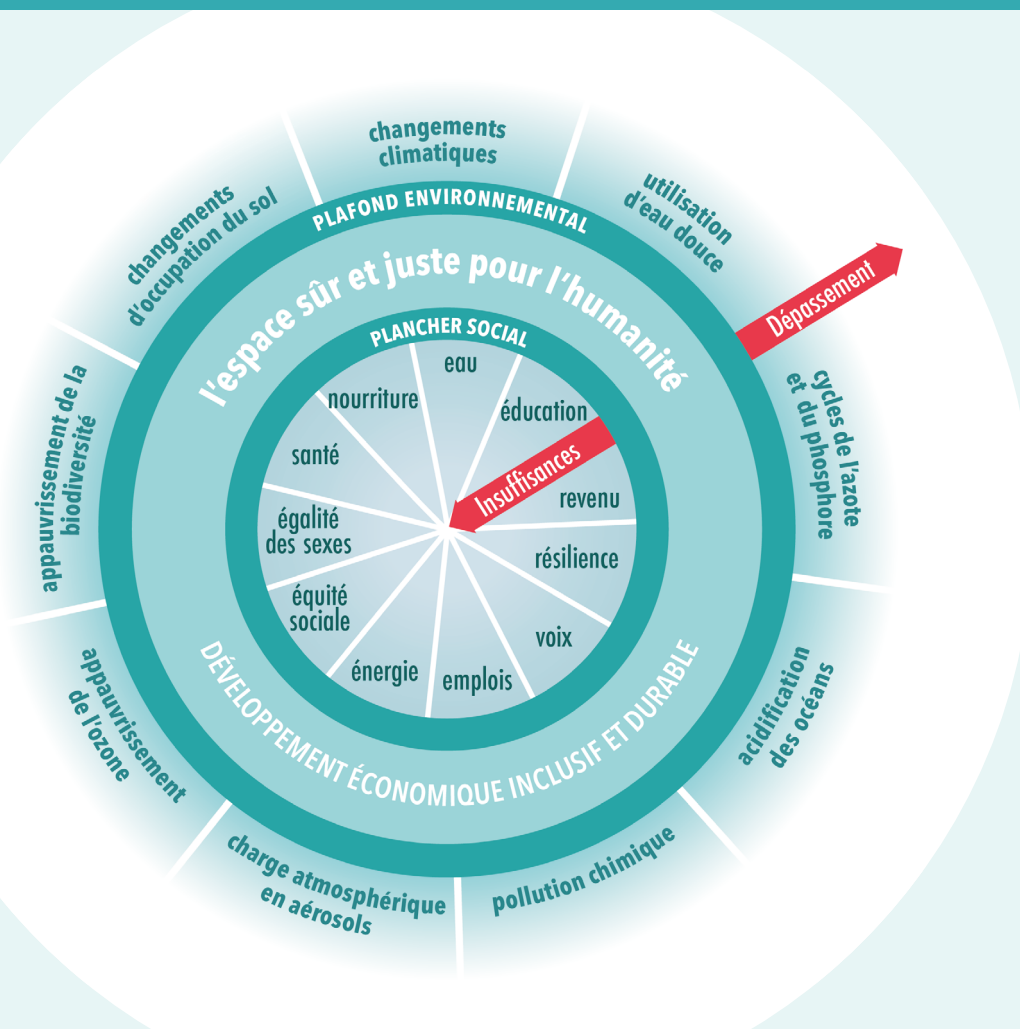
En effet, chaque partenaire de ce projet avait déjà par le passé sondé les entreprises luxembourgeoises sur cette thématique, afin de leur apporter le soutien nécessaire dans une démarche de développement durable.

Dans le but de pouvoir mesurer l'évolution des entreprises luxembourgeoises dans le temps, créer une enquête commune est apparu cohérent et permettant permettant de mettre le sujet en avant de façon concrète.

C'est dans cette perspective qu'a vu le jour la première enquête du Panorama du développement durable dont les résultats sont présentés dans cette publication. L'enquête a été menée auprès de 584 entreprises luxembourgeoises, représentatives de la structure de l'économie luxembourgeoise, du 30 mai au 17 juin 2022.



Qu'entend-t-on par RSE ?



La théorie du Donut (Kate Raworth)

Le Doughnut model est un cadre visuel pour la durabilité de l'économie, il forme une carte avec des frontières (les planchers) et une boussole grâce aux indicateurs (au centre et à l'extérieur). Les entreprises peuvent développer leur propre système de "donut" en lien avec leur responsabilité sociale et environnementale pour redéfinir une production propre, environnementalement et socialement : respecter le salarié et la planète, créer des produits utiles, recyclables voire régénérateurs.

La RSE, (Responsabilité Sociale des Entreprises), c'est la contribution des entreprises au développement durable.

Concrètement, c'est intégrer les enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux, dans leurs activités et leur relation avec leurs parties prenantes afin d'être économiquement viable, d'avoir un impact positif sur la société mais aussi de mieux préserver l'environnement.

Votre glossaire [ICI](#)



Pourquoi un Panorama du développement durable ?	2
Qu'entend-t-on par RSE ?	3
Méthodologie	5

1. Stratégie RSE	7
-------------------------------	---

2. Gouvernance	11
-----------------------------	----

3. Communication	20
-------------------------------	----

4. Mesures	23
-------------------------	----

5. Besoins	31
-------------------------	----

Top 10 des points à retenir	33
Comment agir	35

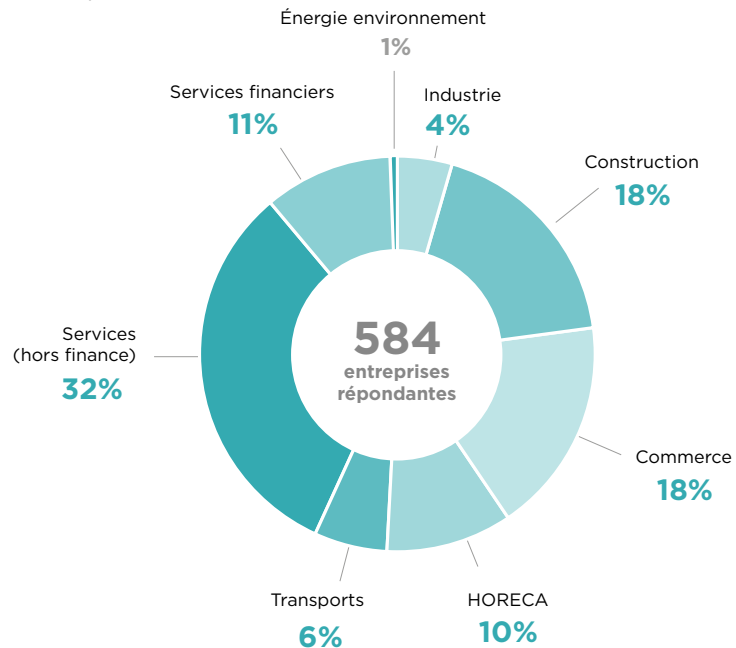
Méthodologie

Échantillon



Afin de représenter l'opinion et les besoins réels des entreprises luxembourgeoises, l'échantillon des entreprises sondées lors de cette enquête a été créé de façon à représenter la structure actuelle de l'économie luxembourgeoise, que ce soit en termes de taille des entreprises ou en termes de secteurs.

Échantillon par secteur

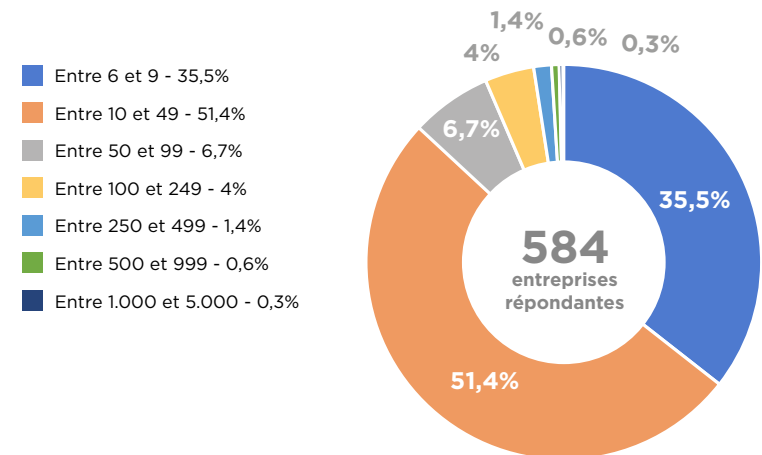


Source : Panorama 2022 du développement durable en entreprise - Luxembourg



Taille et secteur d'activités pris en compte dans les analyses

Échantillon par taille



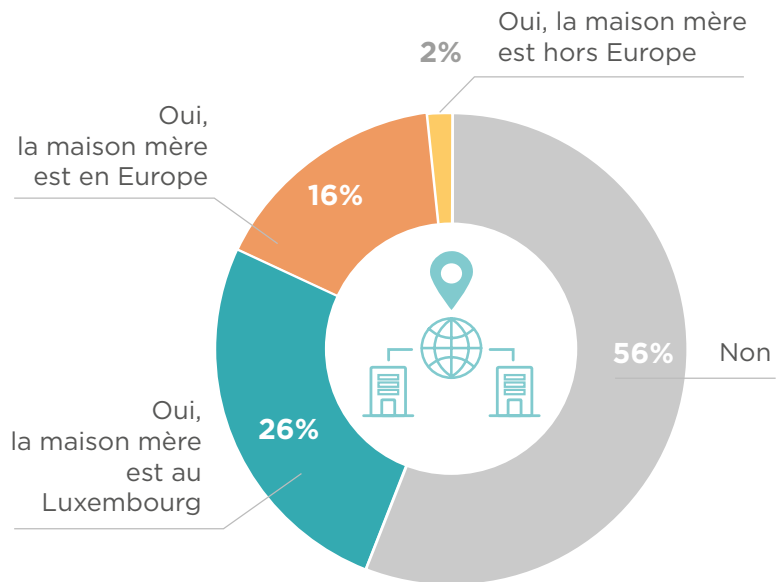
Source : Panorama 2022 du développement durable en entreprise - Luxembourg

Méthodologie

Profil des entreprises

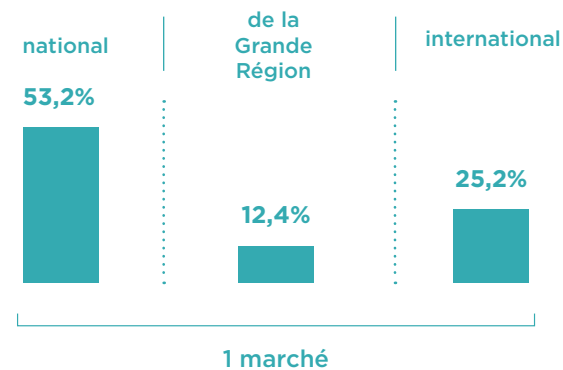


L'entreprise fait-elle partie d'un groupe ?



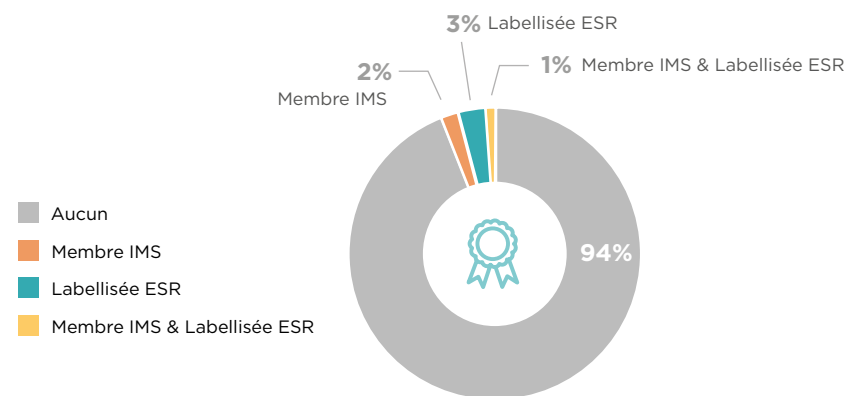
Source : Panorama 2022 du développement durable en entreprise - Luxembourg

L'entreprise est active au niveau...



Source : Panorama 2022 du développement durable en entreprise - Luxembourg

L'entreprise est...



Source : Panorama 2022 du développement durable en entreprise - Luxembourg

1. Stratégie RSE





La RSE est un concept connu et envisagé pour le futur pour la plupart des entreprises luxembourgeoises, mais pas assez encore mis en œuvre

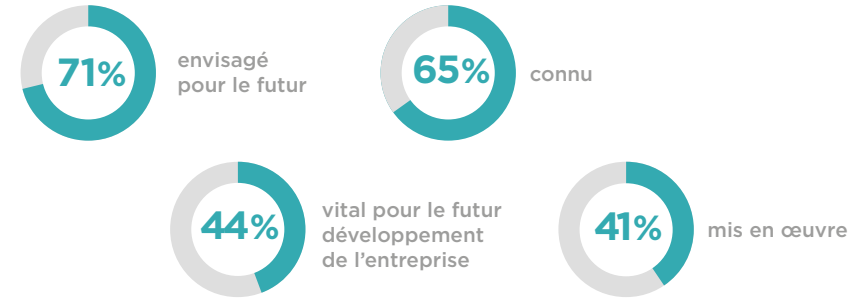
- La RSE est un concept appliqué par plus de **40% des entreprises luxembourgeoises**, et c'est un concept largement envisagé pour le futur.
- Le secteur le plus mature dans la mise en œuvre de la RSE est **le secteur financier : 52% des entreprises** de ce secteur ont mis en œuvre la RSE.
- Plus le nombre d'employés dans l'entreprise est important, plus la RSE est mise en œuvre : plus de **80% des entreprises de 250 employés** ont mis en place la RSE.

ZOOM

Quelles que soient la mesure de la performance économique (profit par tête, excédent brut d'exploitation ou valeur ajoutée par tête) et la dimension de la RSE (environnement et éthique, ressources humaines, relation client, relation fournisseur), on observe un écart de performance économique d'environ 13% en moyenne entre les entreprises qui mettent en place des pratiques RSE et celles qui ne le font pas.

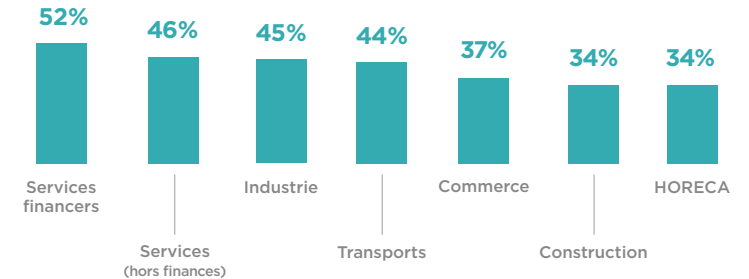
Ces écarts de performance moyenne varient selon les dimensions observées : ils s'échelonnent de 5% pour la relation client à 20% pour la dimension « ressources humaines ». Les entreprises qui mettent en place des pratiques RSE semblent ainsi concilier management responsable (envers les clients et fournisseurs, envers les salariés), respect de l'environnement et exigence de compétitivité.

La RSE - la mise en œuvre du développement durable à l'échelle de l'entreprise - est un concept...



Source : Panorama du développement durable en entreprise - Luxembourg 2022

La maturité des entreprises dans la mise en œuvre de la RSE dépend des secteurs d'activités



Source : Panorama du développement durable en entreprise - Luxembourg 2022

POUR INFO



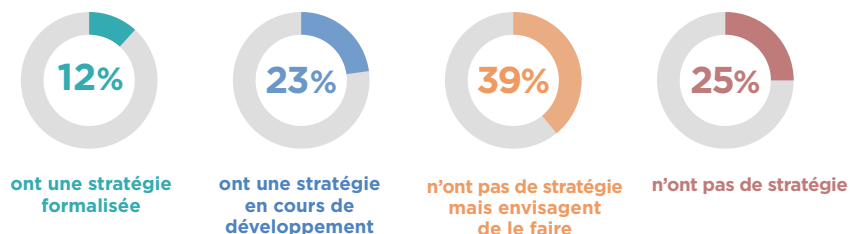
De façon attendue, toutes les entreprises interrogées membres IMS, ainsi que celles étant membres IMS et labellisées ESR ont mis la RSE en œuvre dans leur entreprise.



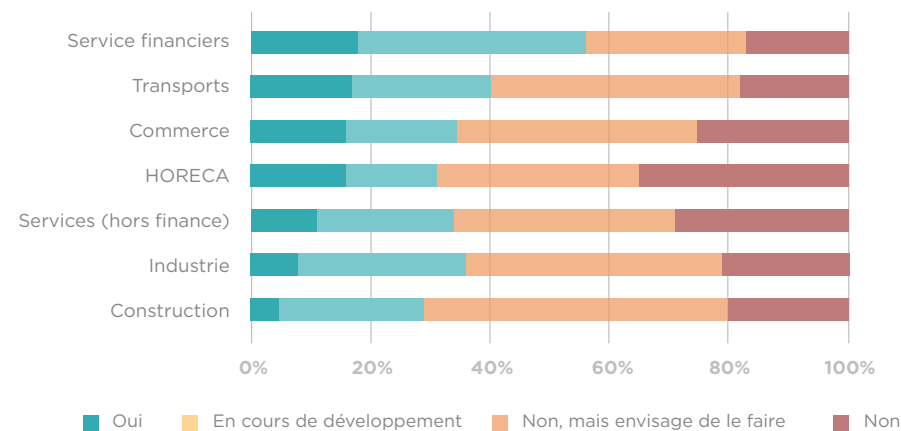
La formalisation d'une stratégie RSE est envisagée pour la majorité des entreprises

- **3/4 des entreprises** ont formalisé ou envisagent de formaliser leur stratégie de développement durable.
- **Plus de la moitié des entreprises** sondées actives dans les services financiers et dans l'énergie ont déjà ou sont en train de formaliser leur stratégie RSE.
- Les deux secteurs qui ont peu formalisé mais envisagent de le faire sont **l'industrie et la construction**.
- **L'HORECA et les services** (hors finance) ont peu et n'envisagent que peu une formalisation de leur stratégie RSE.

Formalisation de la stratégie de développement durable dans l'entreprise



Répartition selon les secteurs



Pour être labellisées ESR - ENTREPRISE RESPONSABLE, les entreprises doivent formaliser leur stratégie RSE. Une stratégie RSE formalisée aligne les actions RSE mises en place par l'entreprise et améliore leurs cohérences et l'impact recherché.





Peu d'entreprises ont une personne dédiée à la thématique du développement durable

- Près de **80%** des entreprises sondées n'ont **pas de personne dédiée à la thématique du développement durable**.
- **Pour 10% des entreprises**, la personne mettant en œuvre cette démarche ne s'y consacre **qu'à temps partiel**.
- **142 entreprises interrogées ont une personne en charge du développement durable au sein de leur structure.** Or, seulement 3% ont un département spécifique alloué à la RSE. 19% des petites entreprises (<50 salariés) occupent au moins une personne dédiée au DD* à temps plein/partiel, 33% des moyennes entreprises (50-249) et 76% des grandes entreprises. On observe clairement que le nombre de ce(s) poste(s) augmente avec la taille.
- **63%** des personnes dédiées au développement durable sont **rattachées à la direction générale**.

* DD = développement durable

Personne(s) dédiées au DD* au sein de l'entreprise



Département auquel la personne en charge du DD* est rattachée



Source : Panorama du développement durable en entreprise - Luxembourg 2022

Un département RSE ?

Cela dépend en fait de la taille de l'entreprise. Pour une PME, il est plus facile d'avoir la pratique RSE associée directement à la Direction. Pour une entreprise d'une plus grande complexité, de plus en plus de postes de « **Directeur développement durable** » voient le jour.



2. Gouvernance



La motivation personnelle d'un dirigeant est le critère principal pour entreprendre une démarche RSE

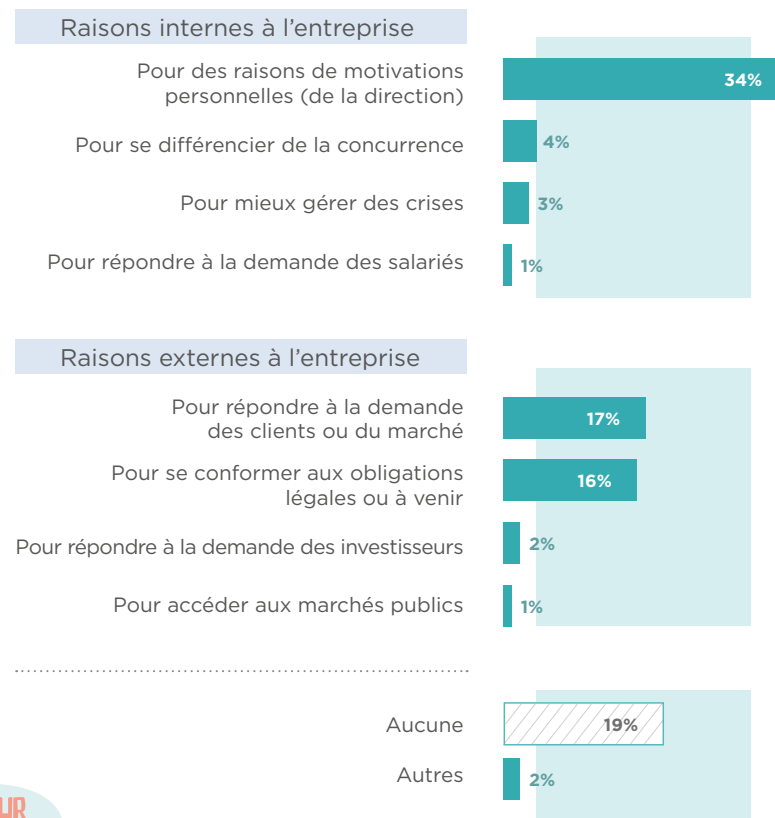
- 1/3 des entreprises sondées ont une démarche de développement durable induite par une **volonté de la direction**.
- Pour 36% des entreprises interrogées, ce sont **des pressions externes** (demande des clients, du marché ou des investisseurs, se conformer à des obligations légales et accéder aux marchés publics) qui motivent les entreprises à s'inscrire dans une démarche de développement durable.
- En revanche, 2 entreprises sur 10 ne mettent pas **de motivation particulière en avant**.
- Il est à noter que **seulement 1%** des entreprises sondées développe une stratégie pour accéder aux marchés publics.

ZOOM

La motivation personnelle d'un dirigeant est le critère principal pour entreprendre une démarche RSE. En effet la mise en place volontaire d'une telle démarche par les entreprises labellisées ESR ou membres IMS est d'environ 50% et cela monte à 70% quand elles sont labellisées et membres IMS.

L'écoute et le dialogue avec ses parties prenantes est davantage perçue comme une opportunité pour les entreprises labellisées ESR ou les membres IMS qui considèrent que cela crée de la valeur partagée.

Motivations principales pour amorcer une démarche de développement durable



POUR INFO



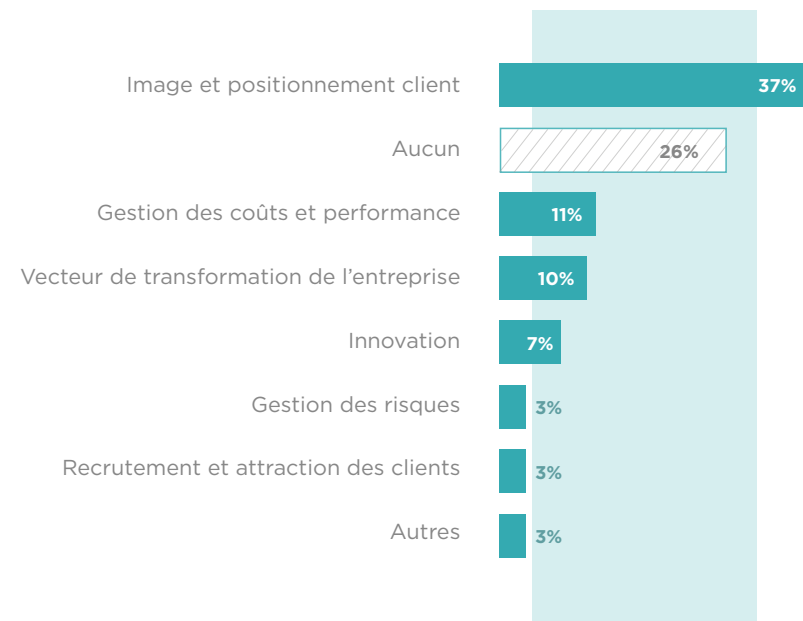
Si cela ne vient pas d'une motivation personnelle de la Direction, les entreprises peuvent aussi lancer une démarche de développement durable de manière *bottom-up* c'est-à-dire des initiatives venant des employés directement.



L'image et le positionnement client sont les avantages principaux vus par les entreprises

- Pour plus d'1/3 des entreprises, c'est **l'image et le positionnement client** qui priment et cela représente 50% pour le secteur financier.
- **La gestion des coûts et la performance** représentent un avantage pour 17% des entreprises du **secteur de l'HORECA** et pour 15% des entreprises **du secteur du commerce**.
- Pour 15% des **entreprises industrielles**, la démarche de développement durable est un **vecteur de transformation** de leur entreprise.
- Toutefois, plus de 1 entreprise sur 4 ne voit pas encore les avantages de la mise en place d'une démarche de développement durable. Cela concerne même 1/3 des entreprises de l'HORECA.

Avantage principal perçu dans la mise en place d'une démarche de développement durable



Source : Panorama du développement durable en entreprise - Luxembourg 2022

La RSE permet d'enrichir et de « muscler » l'analyse de risques « classique », en incluant de nouveaux risques et de nouveaux critères d'analyse. L'analyse de risques en RSE peut donc constituer un atout pour vous aider à mieux appréhender les risques et y répondre.

Source: Medef - améliorer sa gestion des risques avec la RSE - juillet 2020

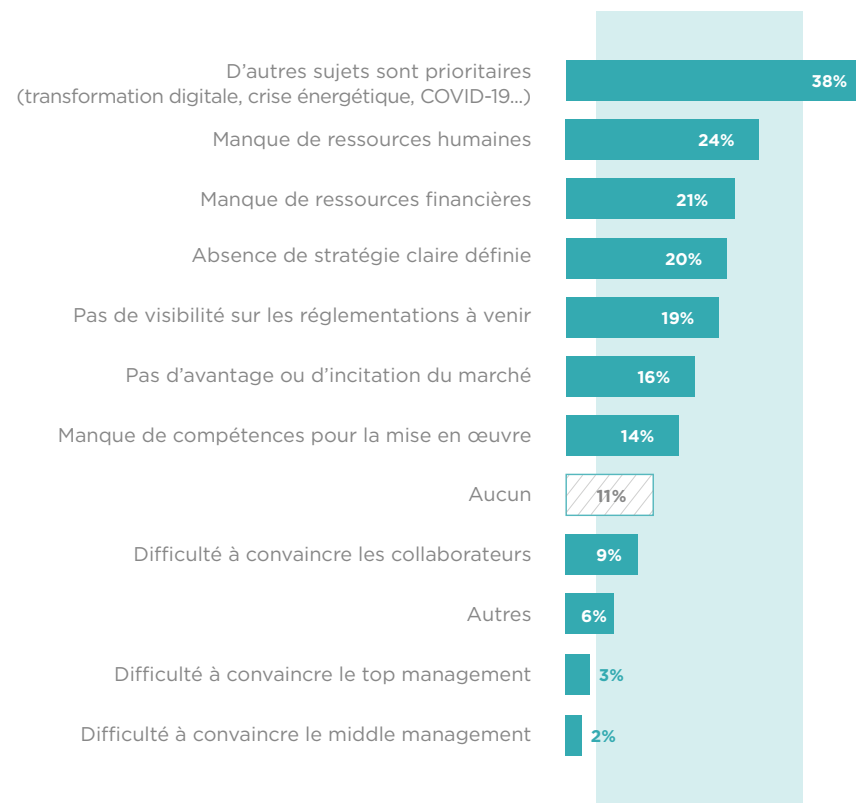




La conjoncture économique actuelle a tendance à faire passer la RSE au second plan

- Pour plus de 1/3 des entreprises, **d'autres sujets sont prioritaires** avant la mise en place d'une stratégie de développement durable.
- Ce taux est plus élevé pour les entreprises ayant **une maison mère à l'étranger**. Les entreprises actives sur des marchés à l'étranger présentent une tendance similaire.
- **Le manque de ressources humaines et financières** s'inscrit comme le principal frein à la mise en place d'une réelle stratégie de développement durable.
- Pour 14% des entreprises, il s'agit également d'un **manque de compétences** assumé, mettant en lumière un **besoin de formation** en la matière.

Les freins, obstacles et défis rencontrés dans la mise en place de la stratégie de développement durable au sein de l'entreprise



Source : Panorama du développement durable en entreprise - Luxembourg 2022

La RSE peut être en fait une réponse à vos problématiques business !
 Par exemple, comment réduire sa consommation énergétique ?
 (et son coût) Avec une démarche de développement durable !





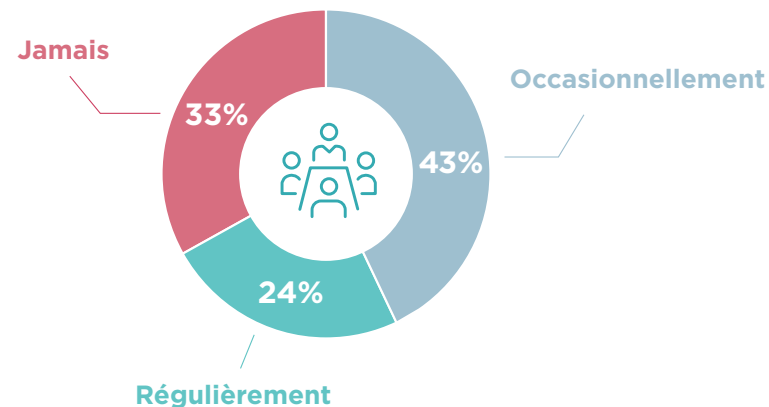
Les sujets liés au développement durable sont discutés occasionnellement lors des réunions de la direction

- Pour **1 entreprise sur 4**, la direction intègre **régulièrement** des sujets liés au développement durable dans ses réunions.
- Pour près de **90% des entreprises** qui mettent en œuvre une démarche de développement durable, ce sujet est **intégré régulièrement ou occasionnellement lors des réunions**.
- Ce sont les **entreprises du secteur financier, ainsi que les entreprises de 100 salariés et plus** qui **intègrent le plus régulièrement des sujets développement durable** lors des réunions de direction.

ZOOM

93% des labellisés INDR et membres IMS discutent de sujets développement durable en réunion - et tous les labellisés ESR entreprise responsable intègrent systématiquement ces sujets dans leur réunions.

À quelle fréquence votre Direction (à son plus haut niveau) intègre-t-elle des sujets de développement durable lors de ses réunions ?



Source : Panorama du développement durable en entreprise - Luxembourg 2022

Êtes-vous certain de ne pas parler de « développement durable » ?

Par exemple, la gestion énergétique, celle des matières premières, du bâtiment, mais aussi les sujets autour de l'employabilité et des talents sont des sujets stratégiques pour les entreprises et sont des thématiques en lien avec le développement durable.

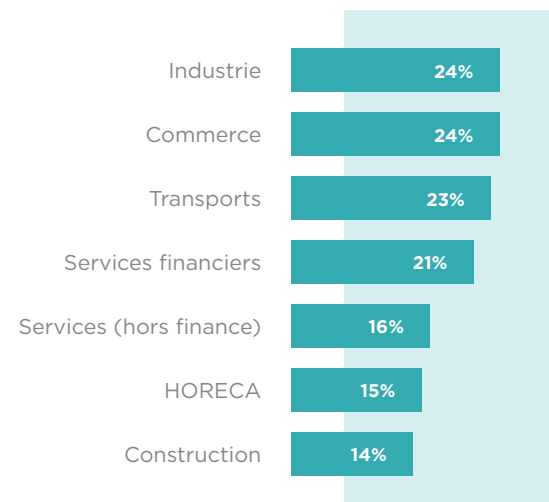




L'allocation d'un budget spécifique au développement durable reste faible, tous secteurs confondus

- Environ 1 entreprise sur 4 active dans l'industrie, le commerce et dans les transports, a alloué une partie de son budget au développement durable au cours des 3 dernières années.
- Le fait d'allouer un budget **augmente avec la taille de l'entreprise.**

Allocation de budget pour le développement durable au cours des 3 dernières années



Source : Panorama du Développement Durable en entreprise - Luxembourg 2022

Mon budget développement durable en entreprise :

- Budget ressources humaines (participations à des formations, projets internes well-being at work, accueil inclusion et handicap...)
- Budget d'efficacité énergétique (LEDs, remplacement de chaudière...)
- Budget R&D et innovation responsable (meilleure compréhension des besoins des clients et des parties prenantes pour proposer des services ou produits mieux adaptés et source de motivation en interne qui contribue à une image plus éthique de l'entreprise)
- Budget veille et réclamation (anticiper les changements législatifs, négocier plutôt que confronter)
- Formations développement durable (labellisation, ateliers sur le climat, conférences, MOOC...)

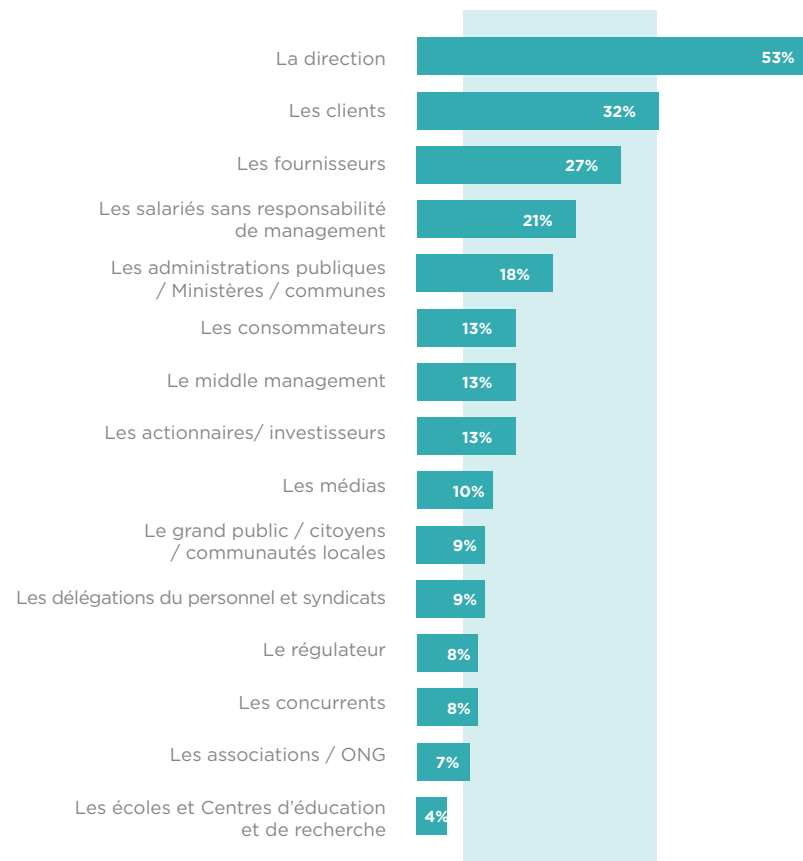




Lors de la mise en place d'une démarche de développement durable, la Direction est la partie prenante la plus consultée, et ce, tous secteurs confondus

- Pour **53%** des entreprises sondées, la direction est impliquée dans le développement de la démarche.
Les clients et les fournisseurs représentent des parties prenantes particulièrement consultées, respectivement, pour 32% et 27% des entreprises sondées.
Ces parties prenantes externes peuvent avoir un impact et un pouvoir d'influence importants dans la démarche de développement durable d'une entreprise.
- Les entreprises ayant une maison mère à l'étranger se tournent davantage vers leur direction.


Quelles sont les parties prenantes qui sont consultées lors de votre démarche développement durable ?



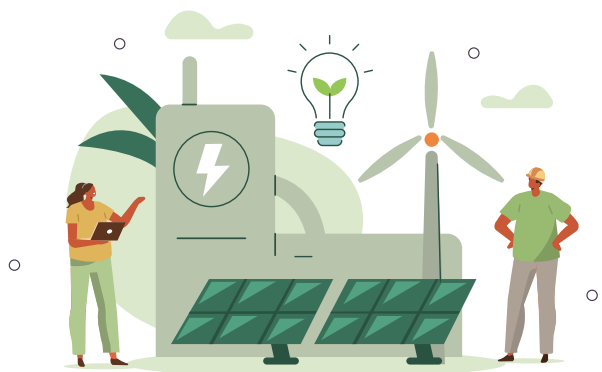
Source : Panorama du développement durable en entreprise - Luxembourg 2022

Une bonne démarche RSE est ancrée dans la gouvernance et passe par un dialogue et une consultation des parties prenantes. Faire une cartographie des parties prenantes permet de visualiser et de ne pas omettre des acteurs clés.

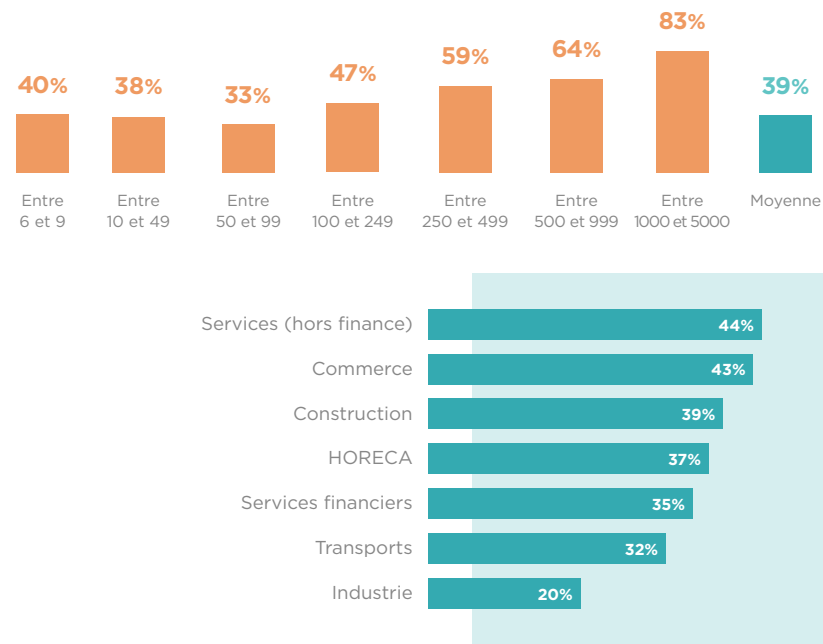


 **Le développement durable fait partie des critères de sélection des prestataires, fournisseurs et sous-traitants, dans les grandes entreprises majoritairement**

- Près de **40% des entreprises sondées** prennent en compte le développement durable dans la sélection de fournisseurs, prestataires et sous-traitants.
- Ce choix augmente avec la taille des entreprises.
- C'est dans **le secteur industriel** que ces critères de sélection sont les moins utilisés.




Le développement durable fait partie de vos critères de sélection de prestataires, fournisseurs, sous-traitants



Source : Panorama du développement durable en entreprise - Luxembourg 2022

Suite à de nouvelles réglementations, les entreprises, particulièrement celles du secteur financier, demandent davantage d'informations extra-financières à leurs clients et/ou fournisseurs. Cela est aussi notable dans les projets d'appels d'offres. Les critères RSE sont de plus en plus présents dans les appels d'offres et leur poids sur la décision finale devient de plus en plus fort.



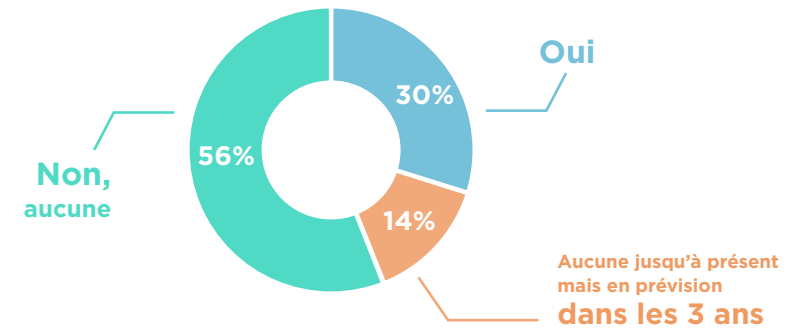
 Les entreprises sondées ne sont pas engagées dans de nombreuses démarches, comme les labels et les certifications, malgré des perspectives d'évolution encourageantes

- 30% des entreprises sont engagées dans des démarches de développement durable.
- L'industrie, l'énergie et les transports sont **les secteurs les plus engagés.**
- Le **Label SDK** est une forme d'engagement privilégiée, qui semble bénéficier de belles perspectives d'évolution, à l'instar des certifications ISO.
- En moyenne, l'engagement des entreprises dans des démarches de développement durable devrait plus ou moins doubler dans les 3 années à venir.

Les labels ou les certifications permettent aux entreprises de structurer leur démarches, et de valoriser leur actions vis à vis de leurs parties prenantes dans une optique d'amélioration continue.

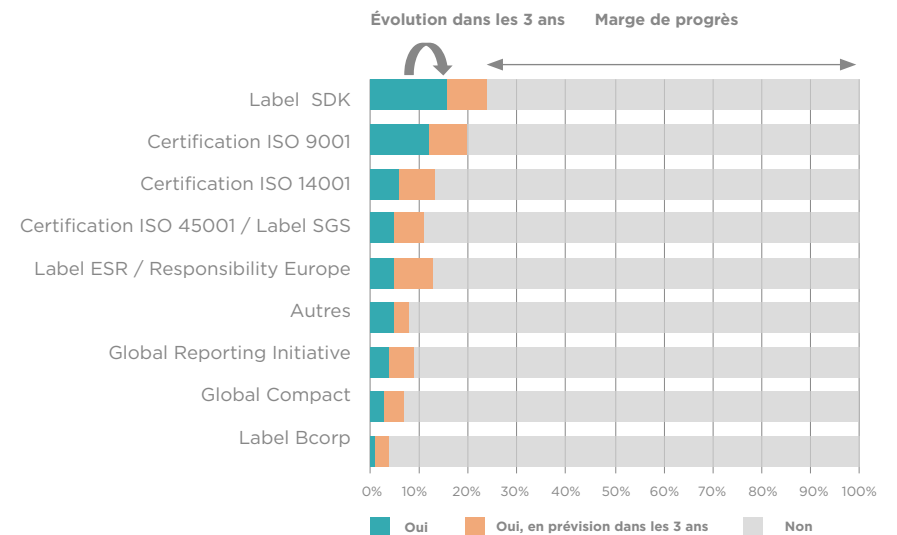


Engagement dans au moins 1 de ces démarches



Source : Panorama du développement durable en entreprises - Luxembourg 2022

Engagement dans une ou plusieurs de ces démarches



3. Communication

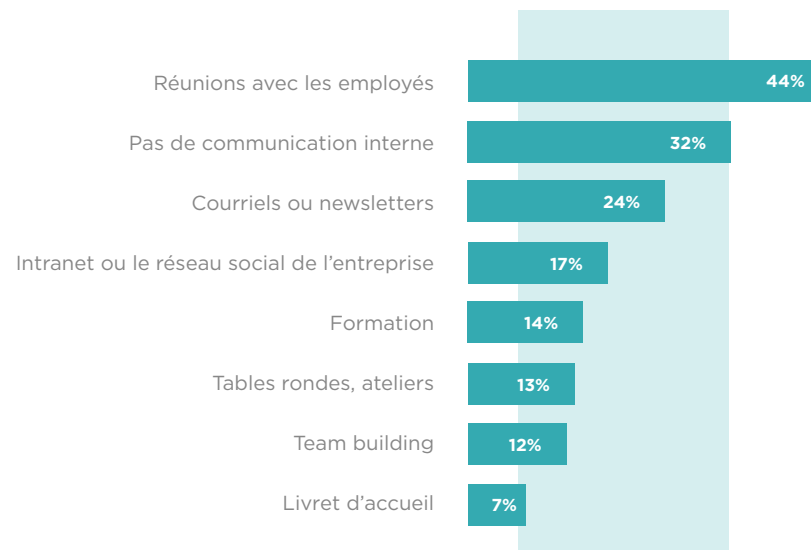




La communication en interne sur le développement durable se fait majoritairement à l'oral, lors de réunions avec les employés

- **32% des entreprises sondées ne communiquent pas**, auprès de leurs employés, sur les enjeux de développement durable.
- Lorsqu'elles le font, cette communication a majoritairement lieu lors de réunions avec les salariés.
- Le commerce et l'HORECA sont **les secteurs les moins engagés**, communiquant peu sur cette thématique au sein de l'entreprise.

Les canaux de communication interne sur le développement durable



Source : Panorama du développement durable en entreprise - Luxembourg 2022

La communication autour de la RSE, c'est souvent un gage de transparence ! Mais, cela peut aller beaucoup plus loin que cela pour l'entreprise. En prenant connaissance des bonnes pratiques, cela peut être une source d'innovation et de collaborations pour les employés.





Les entreprises communiquent peu sur leur stratégie de développement durable auprès du grand public

- 44% des entreprises ne communiquent pas sur leur stratégie RSE auprès du public. **Les entreprises faisant partie d'un groupe (international) communiquent davantage sur celle-ci.**
- Cette communication vers l'externe augmente avec la taille de l'entreprise.
- **1 entreprise sur 10** des secteurs de l'industrie, des transports et des services financiers réalise un rapport extra financier. L'HORECA et le secteur de la construction semblent s'être peu engagés dans cette voie.
- 45% des entreprises ayant plus de 250 salariés déclare avoir réalisé un rapport extra-financier.

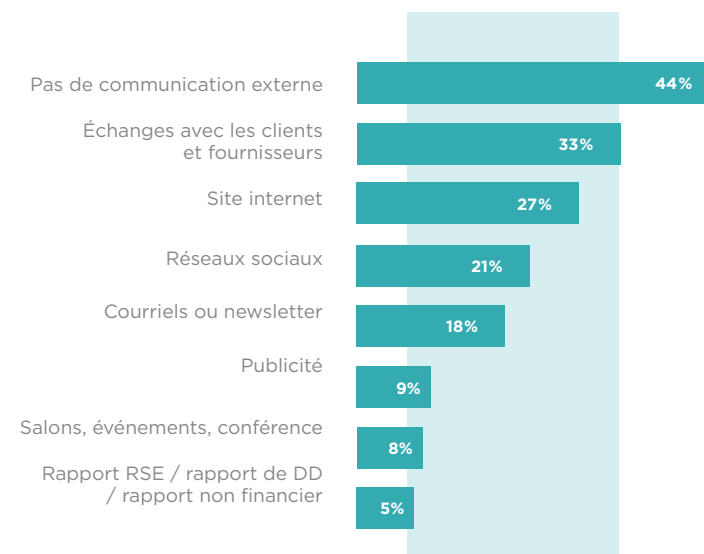
POUR
INFO



A partir de janvier 2025, toutes les entreprises de plus de 250 salariés réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 40 millions d'euros* devront collecter des données leur permettant de réaliser un reporting extra-financier, mettant en évidence leur stratégie RSE.

* ou un bilan supérieur à 20 millions d'euros selon les normes établies par la Corporate Sustainability Reporting Directive

Les canaux de communication externe sur le développement durable



Source : Panorama du développement durable en entreprise - Luxembourg 2022

Communiquer sur sa démarche de développement durable, c'est apporter de la **transparence**, de la **visibilité** mais aussi **valoriser le travail effectué par les équipes** ! Bien sûr, on bannit le **greenwashing** en communiquant sur ce qui est matériel, c'est-à-dire là où il y a un véritable impact !



4. Mesures

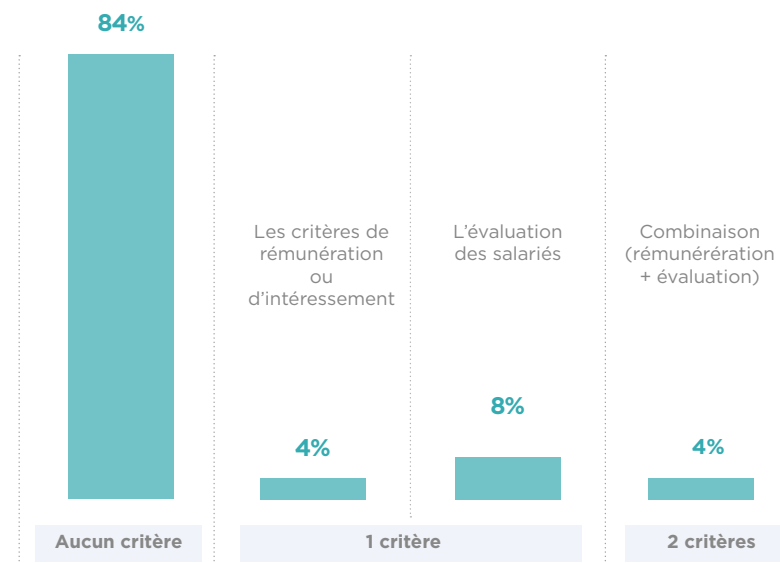




L'intégration de critères RSE dans les objectifs collectifs ou individuels est encore une exception

- Jusqu'à présent, **16% des entreprises répondantes** ont intégré leurs objectifs en matière de développement durable, soit dans les critères de rémunérations ou d'intéressement, soit dans l'évaluation des salariés, ou même dans ces deux critères.

Les objectifs de l'entreprise en matière de développement durable sont intégrés dans...



Source : Panorama du développement durable en entreprise - Luxembourg 2022

Un accord d'intéressement peut être un outil de management pour associer les salariés sur une période déterminée à agir sur les différents piliers de la politique RSE et contribuer à la réussite et la bonne marche de l'entreprise.

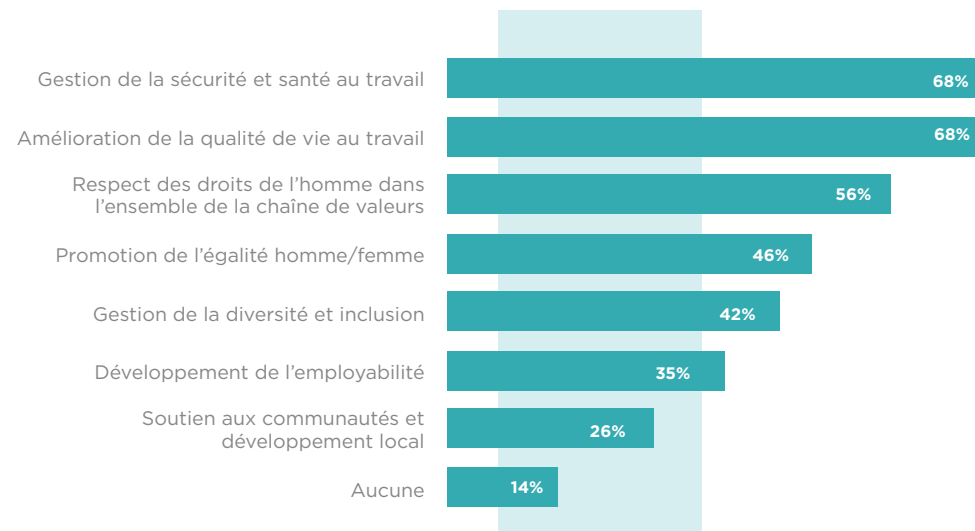




La majorité des entreprises sondées ont mis en place des actions en faveur de leurs salariés et de la communauté

- **46%** des entreprises ont mené des actions en faveur de la **promotion de l'égalité homme/femme**. **42%** ont établi des mesures au profit de **l'inclusion** et de la **diversité**.
- Les actions mises en place augmentent avec le nombre de salariés de l'entreprise.
- **14%** des entreprises n'ont néanmoins mis en place **aucune mesure** en faveur des salariés et de la communauté.

Actions menées envers les salariés et la communauté



Source : Panorama du développement durable en entreprise - Luxembourg 2022



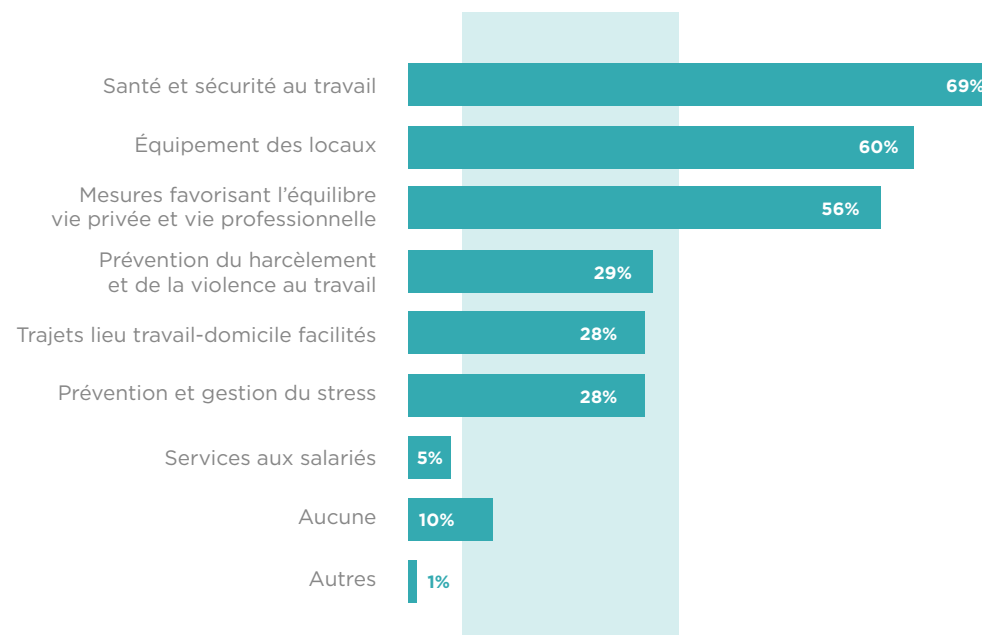
Le respect des droits de l'Homme, cela ne passe pas seulement par votre présence sur le sol luxembourgeois. Votre chaîne de valeur et d'approvisionnement peut aussi être impactée par vos choix !



Les actions en place pour la qualité de vie et le bien-être au travail sont principalement d'ordre social (santé, sécurité et qualité de vie professionnelle)

- **69%** des entreprises interrogées mettent en place des mesures en faveur de la santé et de la sécurité au travail. **60%** ont aménagé leurs locaux afin d'améliorer la qualité de vie de leurs employés.
- **56%** ont établi des mesures favorisant l'**équilibre** entre vie privée et vie professionnelle.
- 10% des entreprises n'ont pris **aucune mesure** pour l'amélioration de la qualité de vie et du bien-être au travail.

Mesures mises en place pour la qualité de vie et le bien-être au travail



Source : Panorama du développement durable en entreprise - Luxembourg 2022

Attirer et retenir les talents : l'enjeu est de taille ! Proposez-vous des cursus de formations ? L'employé a-t-il une visibilité sur son plan de carrière? A-t-il une flexibilité au travail lui permettant un équilibre vie professionnelle, vie personnelle ?

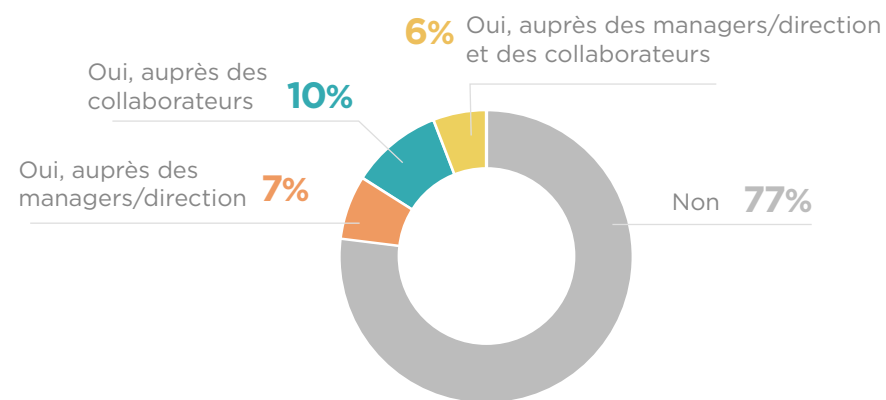




Peu d'entreprises mettent en place des actions de sensibilisation et de formation au développement durable auprès de leurs salariés

- Seulement près de **14 des entreprises sondées** ont mis en place des actions de formation et de sensibilisation au développement durable pour leurs salariés.
- **Les actions de sensibilisation et de formation au développement durable mises en place augmentent avec la taille de l'entreprise.**

Mise en place d'action(s) de sensibilisation et de formation sur le DD



Source : Panorama du développement durable en entreprise - Luxembourg 2022

Mais où se former en développement durable ?

La House of Training propose un catalogue de formation en lien avec le développement durable. Il y est d'ailleurs référencé toutes les formations proposées par l'INDR ! La Sustainability Academy d'IMS propose aussi un panel de formations.

Je me forme à la House of training de la Chambre de Commerce.

Ici, les formations proposées par l'INDR

Je me forme à la Sustainability Academy d'IMS

Mais d'autres organisations proposent également des sensibilisations jusqu'à des diplômes certifiants.

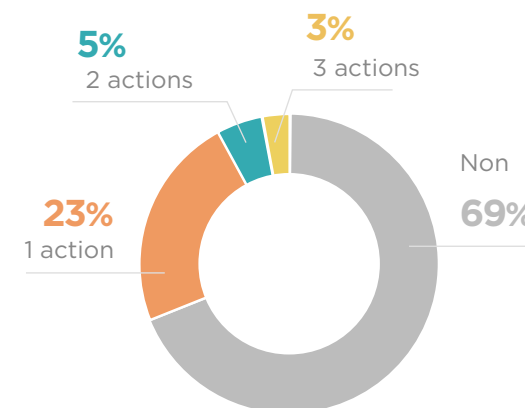




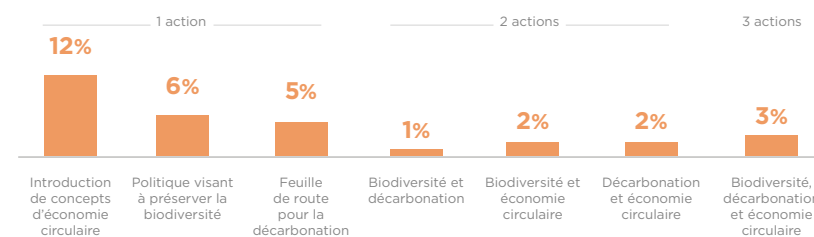
La majorité des entreprises sondées affirment ne pas avoir mis en place d'actions stratégiques en faveur de la préservation de l'environnement

- **Seulement 1/3 des entreprises** ont actuellement mis en place au moins une action en faveur de la préservation de l'environnement.
- **Seulement 12%** des entreprises interrogées ont instauré des actions favorisant l'introduction de concepts d'économie circulaire.
- 11% ont établi une feuille de route en faveur d'une **décarbonation progressive** de leurs activités.
- Seulement 1 entreprise sur 10 essaie ainsi de réduire son empreinte carbone.

Mise en place d'action(s) stratégique(s) pour la préservation de l'environnement



Combinaison des actions mises en place



Source : Panorama du développement durable en entreprise - Luxembourg 2022

POUR INFO



Le bilan carbone, c'est un outil de diagnostic qui permet d'analyser les émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre générées par l'ensemble des activités de l'entreprise. **Ça vous intéresse ?** Il existe une aide pour se lancer, à hauteur de 5.000 euros dans le programme SMEs Packages de la House of Entrepreneurship pour les PME.

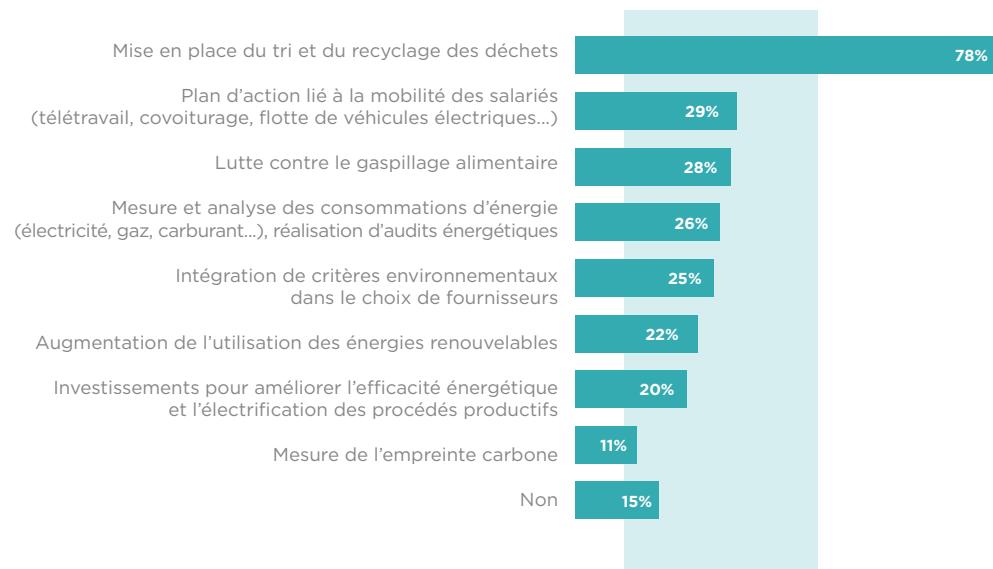


Le tri et le recyclage des déchets sont les principales actions opérationnelles mises en place en interne

- **Le tri et le recyclage des déchets** sont les principales actions opérationnelles mises en place en interne
- Dans le contexte actuel, **1 entreprise sur 4** a mis en place un plan d'action lié à la **mobilité** des salariés, ainsi qu'**une analyse de ses consommations d'énergie**.
- Au moins 1/3 des entreprises actives dans la construction, transports et énergie mesure et analyse sa consommation d'énergie.
- Seules 60% des entreprises de l'HORECA ont mis une action en place pour **la lutte contre le gaspillage alimentaire**.
- La mise en place d'analyse de consommations d'énergie augmente avec la taille. **75% des grandes entreprises** (>250 salariés) ont mis en place cette mesure. Ceci s'explique par l'obligation légale d'effectuer des **audits énergétiques** pour les plus grandes entreprises.



Mise en place d'action(s) opérationnelle(s) en interne pour la préservation de l'environnement



Source : Panorama du développement durable en entreprise - Luxembourg 2022

L'économie circulaire, ce n'est pas la même chose que le tri des déchets !

L'économie circulaire repose sur une utilisation optimale des ressources et sur la création de boucles de valeur positives. Il met notamment l'accent sur de nouveaux modes de conception, production et consommation, le prolongement de la durée d'usage des produits, la réutilisation et le recyclage des composants.

Source: commission de Brundtland



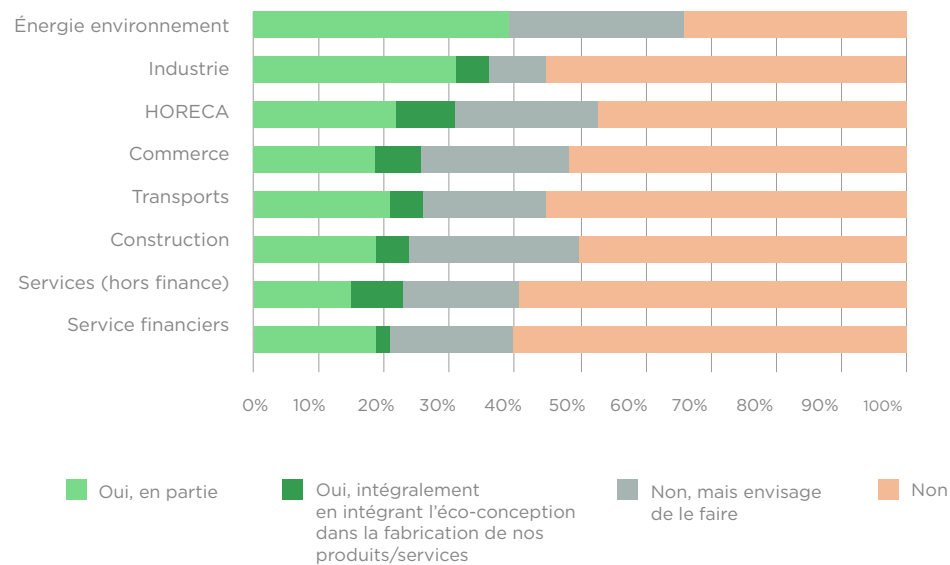


L'évaluation de l'impact environnemental des produits et/ou services des entreprises reste marginal

- Dans chaque secteur, au moins **2/3 des entreprises** n'ont jusqu'à présent pas évalué l'impact environnemental de leurs produits/services.
- Cependant, **plus de 1/3** des entreprises industrielles font déjà cette analyse et **9%** envisage de le faire.



Évaluation de l'impact environnemental des produits /services



Source : Panorama du développement durable en entreprise - Luxembourg 2022

L'analyse du cycle de vie est une des composantes de l'économie circulaire. Elle permet de mesurer les effets quantifiables de produits ou de services sur l'environnement. Elle est utilisée dans le cadre d'une démarche d'éco-conception.



5. Besoins

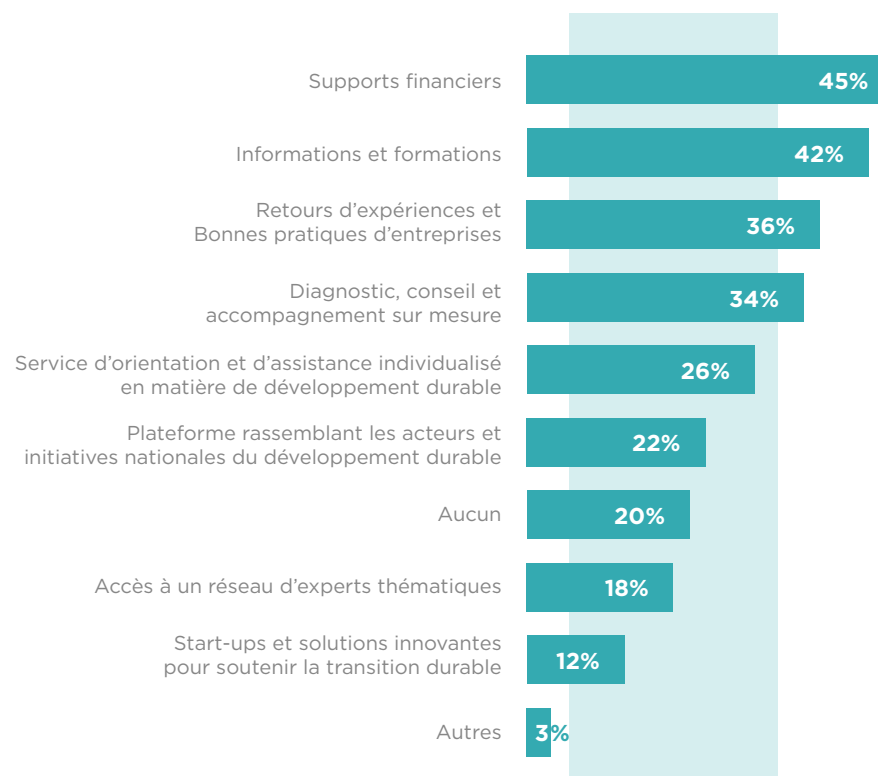




Les entreprises sondées mettent en évidence la nécessité d'un support financier, afin de mettre en œuvre une démarche de développement durable

- Tous secteurs confondus, **environ 1 entreprise sur 2** cite avoir besoin de **supports financiers**, à l'exception des entreprises **industrielles** qui privilégient **un instrument de diagnostic, de conseil et d'accompagnement sur mesure**.
- De plus, environ la moitié des entreprises actives dans le commerce, les services non-financiers et financiers ont besoin **d'informations et de formations**.
- Les deux besoins pour développer une démarche de développement durable les plus souvent cités par les **PME** sont des supports financiers, ainsi que des informations et de formations.
- **Les grandes entreprises** (>250 salariés) ont besoin d'informations et de formations, de diagnostic, de conseil et d'accompagnement sur mesure.

Besoins pour développer une démarche de développement durable



Source : Panorama du développement durable en entreprise - Luxembourg 2022

POUR
INFO

LE TOP 10 des points à retenir

Besoin d'un résumé ?
Voici les 10 points à retenir comme
état des lieux de la RSE dans les
entreprises au Luxembourg en 2022 !





Voici les points à retenir comme état des lieux de la RSE dans les entreprises au Luxembourg en 2022 !

1. La RSE est appliquée par plus de 40% des entreprises luxembourgeoises, et est un concept largement envisagé pour le futur.



2. Plus le nombre de salarié est important, plus la stratégie RSE est poussée et appliquée.



3. Peu d'entreprises ont une personne dédiée à cette thématique.



4. L'image et le positionnement client est l'avantage principal vu par les entreprises, lorsqu'elles s'inscrivent dans une stratégie RSE.



5. Néanmoins, peu d'entreprises communiquent sur leur stratégie RSE auprès du public.



6. Peu d'entreprises mettent en place des actions de sensibilisation et de formation aux enjeux de développement durable pour leurs employés.



7. L'allocation d'un budget spécifique pour le développement durable reste faible, tous secteurs confondus.



8. Le développement durable fait néanmoins partie des critères de sélection des prestataires, fournisseurs et sous-traitants, majoritairement dans les grandes entreprises.



9. Les entreprises ne sont majoritairement pas engagées dans des démarches spécifiques telles que des certifications ou des labellisations mais les perspectives d'évolution sont encourageantes.



10. Les besoins exprimés pour mettre en place une stratégie de développement durable sont majoritairement les ressources humaines et financières.



Comment agir ?



5 étapes clefs pour débiter

La transition vers des modèles de fonctionnement plus durables constitue un défi majeur pour les entreprises. Mais, par où commencer ?



1. Définir ses risques et opportunités business liés au développement durable

*Quels sont les risques ESG qui impactent mon entreprise ?
Quelles sont les externalités générées par les activités de mon entreprise sur la société ?*

2. Cartographier ses parties prenantes

Qui sont les personnes, entités, organismes (interne ou externe) qui ont du pouvoir ou de l'influence sur l'entreprise ?

3. Lister et hiérarchiser ses enjeux ESG. Les challenger auprès des parties prenantes

*Quels enjeux ESG ont le plus d'impact pour l'entreprise, qu'il soit positif, négatif, potentiel ou réel, opérationnel, juridique, financier, réputationnel ?
Est-ce qu'ils sont pertinents pour mes parties prenantes ?*

4. Établir des objectifs prioritaires

Quels sont les grands axes d'engagement de l'entreprise et quels objectifs quantitatifs et qualitatifs peuvent être mis en place pour les suivre ?

5. Mettre en œuvre des actions pour atteindre ces objectifs

Quels projets sur le court/moyen/long terme peuvent être mis en place pour atteindre ces objectifs ?



Des idées d'actions ?

- Nommer un responsable RSE
- Réaliser un Bilan Carbone
- Réaliser une Analyse de Cycle de Vie (ACV) pour un de vos produits ou services.

